PNUD

Au service des peuples et des nations

PNUD Togo Newsletter - #01 Février 2017

PUDC : Célérité, transparence et intégrité

Lomé, le 09 février 2017 : C'est parti pour la supervision des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires et de santé dans le cadre des réalisations du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). Cinq bureaux d'étude sélectionnés après appel d'offre ont, à cet effet signé le jeudi 9 février 2017 leurs contrats avec le Programme des Nations Unies pour le développement. La cérémonie a eu lieu en présence de la Représentante résidente du PNUD au Togo Mme Khardiata Lo Ndiaye.

« *Au PNUD, nous mettons un accent particulier sur le triptyque célérité, transparence et intégrité. Ces trois valeurs doivent vous guider dans toutes vos actions sans oublier le respect des délais dans la livraison des ouvrages ; il n'y aura pas de deuxième chance pour des entreprises défaillantes, et nous ne tolérerons pas des collusions entre les bureaux d'étude et les entreprises. Vous devez tirer les entreprises vers le haut en les encourageant aux bonnes pratiques ; le PUDC étant un levier de l'emploi dans vos zones d'actions, je vous invite à donner selon vos possibilités des chances d'emploi aux jeunes. Soyez les champions des partenaires que nous voulons, soyez fiers d'être les ambassadeurs du PUDC* » a précisé la Représentante.

Les bureaux d'étude ont remercié le PNUD pour la confiance placée en eux. « *Nous mettrons tout en œuvre afin de relever le défi ; nous prendrons*

Echange de documents entre la RR du PNUD et un chef du bureau de contrôle

Le PUDC entend améliorer les conditions de travail des élèves dans les zones les plus défavorisées du pays

NOUS CONTACTER : 40, AVENUE DES NATIONS UNIES
BP 911 Lomé Togo Tél. : 22 212022 www.tg.undp.org www.facebook/PnudTogo twitter.com/PnudTogo

toutes les dispositions, pour livrer des ouvrages de qualité dans le respect des délais ».

Pour rappel, les bureaux d'étude superviseront la construction et la réhabilitation de 226 salles de classes, 22 blocs administratifs, 22 laboratoires et 100 blocs latrines dans le domaine de l'éducation, et celle de 4 centres socio-médicaux, 8 Unités de Soins Périphériques (USP), 20 incinérateurs ainsi que la réhabilitation de 3 hôpitaux préfectoraux et de 2 USP dans 15 préfectures du Togo dans le secteur de la santé.

FICHE TECHNIQUE DES REALISATIONS PAR DOMAINES ET REGIONS

Les infrastructures scolaires sont concentrées sur 69 sites et répartis dans les cinq régions économiques du Togo à travers 19 préfectures :

Préfectures :
Dankpen, Bassar, Mo, Doufelgou (Région de la Kara) ; Golfe, Yoto, Vo, Zio (Région maritime) Ogou, Anié, Amou, Est-Mono (Région des plateaux) ; Tandjouare, Tone, Oti, Kpendjal (Région des Savanes) ; Tchaoudjo, Tchamba, Blitta (Région centrale)

Dans le secteur de la santé, il est prévu pour le compte de 2016, la construction de :

4 centres socio-médicaux
7 unités de soins périphériques
20 incinérateurs dans les cinq régions économiques du Togo
Il est également prévu la réhabilitation de :
Trois hôpitaux préfectoraux
Deux unités de soins périphériques dans les cinq régions économiques du Togo
Deux Unités de soins périphériques dans les cinq régions économiques du Togo et dans les préfectures suivantes :
Tandjouare, Oti, Kpendjal, (Région des Savanes) Sotouboua, Blitta, Tchaoudjo, Tchamba (Région centrale) ; Dankpen, Kozah, Bassar (Région de la Kara) ; Wawa, Haho (Région des plateaux) ; VO, Golfe, Zio (Région maritime)